

-Pèlerinage-



TERRE SAINTE

Viens et suis-moi!

Du 25 octobre au 6 novembre 2011 (13 jours)



Les disciples demandèrent : « Maître, où demeures-tu ? »

Et Jésus leur répondit : « Venez et vous verrez ! » (Jean 1 :38-39)

Mettez vos pas dans les pas de Jésus. Laissez-vous imprégner dans des lieux où le Christ a vécu. Venez découvrir ces localités mystérieuses aux noms si maintes fois cités.

La bible vous paraîtra alors différente et votre prière, éclairée pour mieux guider votre route. Vivez une expérience UNIQUE qui transformera votre vie !

ITINÉRAIRE PRÉLIMINAIRE :

Jour 1– Départ de Montréal

Rencontre du groupe à **Montréal**, à l'aéroport P.E. Trudeau (Dorval). Départ vers **Tel Aviv**, la «Colline du Printemps».

Jour 2 –Jaffa-Tel Aviv

Arrivée en fin d'avant-midi à Tel Aviv. Après avoir récupéré les bagages, départ en autocar pour visiter les sites bibliques de cette région : **Jaffa**, la ville du prophète Jonas et de Tabitha. Visite de St-Pierre chez Simon le Tanneur où il logea lorsqu'il eut sa célèbre vision. En fin de journée, départ pour l'hôtel où nous passerons la nuit tout près de la **Mer Méditerranée**. Plage. Nuit à **Tel Aviv**.

Jour 3- Côte méditerranéenne-Nazareth

Départ pour la Galilée. Arrêt à **Césarée Maritime**, là où Pierre baptisa le premier païen (Corneille) et toute sa famille. C'est l'endroit où Paul fut incarcéré et où il prit le bateau pour Rome lors de son dernier voyage. Continuation vers le **Mont Carmel** puis visite de **Saint-Jean d'Acre (Akko)**, la ville des Croisés. Nuit à **Nazareth**.

Jour 4-Nazareth

Début de la journée au **Mont des Béatitudes**, site traditionnel du Sermon sur la Montagne. Continuation vers **La Primauté de Pierre** où le Christ ressuscité apparut à ses disciples. Ce lieu est aussi reconnu pour le miracle de la **Multiplication des pains (Tabgha)**. En après-midi, visite du site de **Capharnaüm**, de la maison de Pierre ainsi que de la Synagogue où Jésus a enseigné. De là, embarquement sur un **bateau pêcheur** pour une croisière sur le **Lac Tibériade**. Dernier arrêt sur le bord du **fleuve Jourdain** pour y renouveler nos promesses de baptême (pour ceux qui le désirent). Nuit à **Nazareth**.

Jour 5 – Nazareth-Thabor-Cana

Aujourd'hui, départ vers **Nazareth**, lieu de la vie cachée de Jésus. Visite de la **Basilique de l'Annonciation** recouvrant la Maison de Marie; **l'Atelier de Joseph** et l'église orthodoxe de **St-Gabriel** qui abrite la **Fontaine de la Vierge**. En après-midi, découverte du **Mont Thabor** où Jésus fut transfiguré. Ensuite, départ pour **Cana**, lieu du miracle de l'eau changée en vin par Jésus. Nuit à **Nazareth**.



Jour 6 – Vallée du Jourdain-Jérusalem

Continuation vers le sud en suivant la **vallée du Jourdain**. Jésus et les siens empruntaient ce chemin pour se rendre à Jérusalem. Arrêt en route à **Beth Shean**, une ville romano byzantine bien conservée (rues, théâtre, bains, colonnes, tel QUE 16 villes superposées). Arrivée à **Jéricho**, la plus vieille ville du monde avec l'altitude la plus basse sur terre (- 300 m). Jésus a fait un arrêt à cet endroit où a eu lieu la guérison de l'aveugle et sa visite chez Zachée. Montée à **Jérusalem** par le **désert de Judée**. Nuit à **Jérusalem**.

Jour 7- Massada-Qumran-Mer Morte

Départ de Jérusalem vers la Mer Morte. Visite de la forteresse hérodiennne de **Massada**, lieu patriotique très important pour les Israéliens ainsi que du site de **Qumran** où l'on a retrouvé des parchemins du 1^{er} siècle dans des grottes. Baignade mémorable dans la **Mer Morte**, le niveau le plus bas en altitude sur terre ! (- 400 m). Nuit à **Jérusalem**.

Jour 8- Mont des Oliviers-Béthléem

Visite du **Mont des Oliviers** avec une vue panoramique de Jérusalem; **l'Oratoire du Pater Noster, Dominus Flevit** et **l'église de l'Assomption de la Vierge Marie**. En après midi, départ pour **Béthléem**, le lieu de la Nativité. Après avoir visité la **Basilique de la Nativité**, direction **Champ des Bergers** où nous célébrerons Noël. Nuit à **Jérusalem**.

Jour 9- Jérusalem

Début de la journée par une visite au **Jardin de Gethsémani** et à **l'église de l'Agonie** pour ensuite atteindre la vieille ville : visite de l'église médiévale de **Sainte-Anne**, juste à côté du site de la **piscine probatique** où Jésus guérit un homme paralysé. Nous passerons par le chemin de la croix en partant du site de l'ancienne **forteresse Antonia** où Jésus fut jugé et nous marcherons jusqu'à l'église du **Saint-Sépulcre** où se trouvent le **Calvaire** et le **Tombeau**. C'est là où Jésus est ressuscité! Nuit à **Jérusalem**.

Jour 10- Mont Sion-Ein Karem

Départ pour **le Mont Sion** et visite de l'église de **St-Pierre-en-Gallicante** où Pierre renia Jésus; le **Cénacle** (nous célébrerons la messe dans la chapelle voisine) et l'église de la Dormition de la Vierge Marie. En après-midi, arrêt à **Ein Karem**, lieu réputé par la naissance de St-Jean-Baptiste et de la Visitation de la Vierge Marie à Élisabeth. Nuit à **Jérusalem**.



Jour 11- Jérusalem

Aujourd'hui, visite de la **vieille ville de Jérusalem** : c'est à dire le **Mur Occidental**; l'**Esplanade du Temple** avec le Dôme du Rocher et découverte de la nouvelle ville avec la **Maquette de Jérusalem** .Nuit à **Jérusalem**

Jour 12 –Jérusalem

Temps libre a Jérusalem. Nuit à **Jérusalem**.

Jour 13 – Tel Aviv-Montréal

Transfert à l'aéroport Ben Gourion pour le vol de retour vers Montréal.

*Itinéraire sujet à changement ** circuit exclusif, tous droits réservés

N.B. Une messe sera célébrée tous les jours par l'animateur spirituel. La participation à ces messes est libre.

Témoignages :

« Durant ce pèlerinage, nous nous sommes arrêtés à l'hôpital pour enfants Caritas à Bethléem – le seul centre de soins médicaux pour enfants dans toute la Palestine – en y apportant nombre de vêtements chauds pour nourrissons et jeunes enfants.

J'éprouvais une telle reconnaissance et un tel bonheur de découvrir cette terre où Jésus a vécu, enseigné, guéri, où il est mort et ressuscité pour nous, que notre visite à cet hôpital tristement pauvre pour enfants me paru comme une action de grâces et une véritable bénédiction. Quelle magnifique opportunité d'exprimer concrètement notre solidarité envers les habitants souffrants de la terre de notre Seigneur! Quel bonheur de semer ainsi la joie et l'espérance chez ceux qui nous ont accueillis! Quel privilège d'incarner ce « pont de solidarité » entre le Québec et la Palestine! Car ce qui est fait à la main est fait avec le cœur... » Marie-Eve Homier, Montréal

INFORMATION GÉNÉRALE



Accompagnatrice : *Thea van de Kraats : Originnaire des Pays Bas, ayant vécu dans plusieurs pays, elle parle couramment six langues, ce qui lui permet d'entrer facilement en contact avec les gens des pays visités et d'ouvrir des portes pour des rencontres captivantes ! Elle est guide accompagnatrice depuis bientôt 25 ans et se spécialise dans les pèlerinages. Ses connaissances et son expérience en font une guide chevronnée. Sa gentillesse, sa sollicitude, son dynamisme et son professionnalisme vous donneront certainement le goût de repartir avec elle !*



Animateur spirituel : *prêtre au diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière depuis 1992, il a surtout exercé son ministère presbytéral en paroisse, à Montmagny et à Pohénégamook. Il détient une maîtrise en théologie avec un mémoire portant sur l'indifférence religieuse. Il a aussi étudié deux années en catéchèse à Paris. Il détient une carte de GUIDE SPIRITUEL de l'Assemblée des Ordinaires Catholiques de la Terre Sainte et est autorisé, par son évêque, à accompagner des pèlerinages.*

Prix réservez tôt: 3590\$/ personne si inscription avant le 25 juillet, 2011

Prix régulier : 3690\$ / personne si inscription après le 25 juillet, 2011

Tarif sans les vols: 2490\$ / personne

Le forfait comprend: vol aller-retour Montréal/ Tel Aviv, hébergement 11 nuits en occupation double , transport en autocar de luxe (air climatisé) , admissions pour tous les monuments prévus à l'itinéraire, croisière sur le Lac de Tibériade, 2 repas par jour, services d'un guide locale et d'un animateur spirituel, toutes les taxes (incluant les taxes d'aéroport et les taxes du fond d'indemnisation de l'OPC).

Le forfait ne comprend pas : assurances-voyage, boissons aux repas, dépenses personnelles, pourboires (prévoir environ 100\$ US par personne)

Supplément en occupation simple : 720\$ (sujet à disponibilité). Toutefois, nous nous efforcerons de vous jumeler avec une autre personne si vous le désirez.

Date limite d'inscription : 25 août 2011

Pour vous inscrire : remplir et retourner la fiche d'inscription avec un premier versement de 500\$. Il faut s'inscrire le plus tôt possible car les places sont limitées. Une assurance voyage est fortement recommandée, à payer au moment du versement initial.

Nb de participants : minimum 12, maximum 20

Documentation requise : passeport obligatoire pour tous les voyageurs. Il doit être valide jusqu'à 6 mois après la date de retour.



CONDITIONS GÉNÉRALES

Dépôt et paiement

Un dépôt de 500\$ par personne est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ pour les voyages en avion et 30 jours avant le départ pour le voyage en autocar. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Frais d'annulation

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 500\$ de pénalité

A moins de 60 jours avant le départ : aucun remboursement

Changement de nom : jusqu'à 300\$ de pénalité, selon les conditions du transporteur. À moins de 60 jours, toute modification sera considérée comme une annulation

Spiritours se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite ou de changer les dates au besoin. Dans le cas où Spiritours décidait d'annuler le voyage, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans l'alternative où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Ces tarifs sont sujets à changement sans préavis au moment ou avant le temps du paiement final. Un changement peut survenir suite à la dévaluation du dollar canadien ou de l'augmentation du coût du pétrole...etc.

Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tous dommages découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits quelles que soient les circonstances. Spiritours n'effectuera aucun remboursement d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Les noms et prénoms doivent être identiques à ceux inscrits dans le passeport.

Profession : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Tel. (résidence) : _____ Tél. (travail) : _____

Courriel : _____

Date de naissance : _____

Passeport : _____ Date d'échéance : _____

Destination : TERRE SAINTE

Date de départ : 25 octobre 2011

Date de retour : 6 novembre 2011

() Je partagerai la chambre avec une autre personne :

Nom du compagnon/compagne de voyage : _____

() Je désire être jumelé(e) si cela est possible (Spiritours assumera le supplément si ce n'est pas possible de vous jumeler, pour les inscriptions à plus de 60 jours avant le départ, mais se garde le droit de me jumeler même pendant le voyage au besoin).

() Je désire une chambre privée (supplément de 720\$)

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom : _____

Tél : _____

Avez-vous des allergies ou restrictions alimentaires ? OUI _____ NON _____

Si oui, lesquelles : _____

Conditions médicales particulières _____

Comment avez-vous entendu parler de Spiritours? _____

Assurance-Voyage Croix-Blue, veuillez apposer vos initiales à côté de l'option choisie.

Garantie soins médicaux d'urgence : 52\$ (0 à 34 ans) ____, 59\$ (35 à 60 ans) ____, 73\$ (61 à 65 ans),
82\$ (66 à 70 ans)

Forfait plus (garantie soins médicaux d'urgence, annulation pour 3690\$ et bagages) : 217.67\$ (0 à 60 ans) ____,
280.56\$ (61 à 65 ans) ____, 350.81\$ (66 à 70 ans) ____

Forfait plus sans frais médicaux : 185.27\$ (0 à 60 ans) ____, 216.66\$ (61 à 65 ans) ____, 243.71\$
(66 à 70 ans) ____

Je ne désire pas d'assurance voyage _____

N.B. Si vous avez 71 ans et plus, ou si votre hébergement est en occupation simple, vous devez communiquer avec nous pour établir votre prime. Tarifs en vigueur jusqu'au 1^{er} décembre.

Planétaire : crédit de compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Compensez en totalité vos émissions : 59.95\$*

Compensez en totalité vos émissions + l'impact climatique en haute altitude : 109.32\$

Autre montant (10\$, 20\$ 30\$...) : _____ \$

* Veuillez consulter le site internet www.planetaire.ca pour plus d'informations.

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Spiritours et que vous les acceptez.

Date : _____ Signature : _____

Faire parvenir à l'adresse suivante : Spiritours, 1695 Boulevard St Joseph Est, bur. 100, Montréal, Qc, H2J 1N1. Ne pas oublier d'inclure votre chèque de dépôt de 500\$ à l'ordre de SPIRITOURS.

Nous vous suggérons fortement d'inclure aussi un chèque postdaté du 25 août 2011 pour la balance.



Détenteur d'un permis du Québec

FORMULE D'EXCLUSION DUES AUX CONDITIONS PRÉEXISTANTES

Afin d'être admissible à l'assurance médicale vous devez compléter le formulaire suivant :

EXCLUSION 1 ; Au cours des 3 mois précédant la date de prise d'effet* de la couverture, avez-vous pour une maladie ou blessure :

1. été hospitalisé ?.....Non.....Oui
2. eu un changement de posologie dans votre médication existante ?.....Non.....Oui
3. eu un changement dans un traitement existant ?.....Non.....Oui
4. consommé de la nitroglycérine pour une condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de la poitrine ?.....Non.....Oui
5. été traité avec de l'oxygène a domicile ou eu recours a la corticothérapie
Pour une condition pulmonaire ?.....Non.....Oui
6. consulté un médecin (sauf pour un examen de routine) ?.....Non.....Oui
7. reçu un nouveau traitement ou vous en a-t-on prescrit un ?.....Non.....Oui
8. reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament.....Non.....Oui

Si OUI, spécifiez la Condition : _____

Cette condition est exclue de la couverture.

* PRISE D'EFFET DE LA COUVERTURE

1. Assurance médico-hospitalière et assurance forfait régulier: la date de départ du voyage
2. Assurance annulation ou interruption de voyage : la date d'adhésion au contrat.

IMPORTANT

Pour l'assurance médico-hospitalière, veuillez noter que dans le cas où une maladie se déclare entre la date de l'achat de l'assurance et le départ du voyage, cette maladie ne sera pas couverte pendant le voyage.

Signature du Client : _____ Date : _____

Si vous avez répondu OUI à la question

Cette condition n'est pas couverte. Nous vous offrons la possibilité de faire remplir un questionnaire médical par votre médecin traitant. Si le questionnaire médical est ACCEPTÉ par la Croix Bleue, cette condition sera COUVERTE.

Compléter la partie suivante SEULEMENT dans le cas où votre réponse est OUI

NOM: _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE) : _____

ASSURANCE HOSPITALISATION

Pour être admissible à cette assurance, il faut être résident canadien et être bénéficiaire au sens de la Loi sur l'assurance-maladie du Québec.

Pour adhérer à cette assurance vous devez obligatoirement remplir la formule d'exclusion due aux conditions préexistantes et le retourner avec votre paiement.

Voici un résumé de ce que l'assurance médico- hospitalisation couvre* :

- Frais hospitaliers jusqu'à \$5,000,000
- Médicaments (lorsque prescrits dans le cadre d'un traitement d'urgence)
- Soins dentaires par suite d'un traumatisme externe (jusqu'à \$2,000)
- Service d'ambulance
- Rapatriement
- Allocation de subsistance (jusqu'à \$3,000)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance vous donne droit à un remboursement complet pour toutes sortes de situations pouvant arriver et qui pourraient vous empêcher de partir.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation couvre* :

Votre voyage sera remboursé si vous vous voyez obligé d'annuler votre départ ou d'interrompre ou de prolonger votre voyage après qu'il ait commencé, à la suite de :

- .. Maladie, hospitalisation, lésions corporelles ou décès
- .. Mise en quarantaine
- .. Sinistre qui rend inhabitable la résidence principale
- .. Retard en raison d'une panne mécanique de la voiture, du mauvais temps, d'un accident de la route ou d'un barrage routier ordonné par la police en cas d'urgence
- .. Événement dans le pays de la destination du voyage qui incite le gouvernement du Canada à émettre une recommandation selon laquelle les citoyens canadiens ne devraient pas voyager à l'intérieur de ce pays pour une période couvrant le voyage assuré. L'adhésion à l'assurance doit avoir lieu avant que la recommandation gouvernementale ne soit divulguée
- .. Refus de la demande de visa (certaines conditions s'appliquent)
- .. Perte involontaire de votre emploi (certaines conditions s'appliquent)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation ne couvre pas :

- .. Toute maladie qui était diagnostiquée au moment de l'achat de cette assurance
- .. Tout traitement ou chirurgie conseillé avant la date d'achat du voyage
- .. Refus ou changement de décision pour la participation au voyage

ASSURANCE BAGAGES

Couverture jusqu'à 1500\$ (maximum 300\$ par article)

Risques assurés : perte, endommagement, vol, retard (pour 12 heures et plus); un montant jusqu'à concurrence de 250\$ sera accordé pour vêtements et/ou accessoires de première nécessité.

Vous devez absolument avoir déclaré la perte aux autorités et avoir obtenu un rapport écrit.

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage